



Téléphone : 03.86.97.04.73
Fax : 03.86.97.05.81
Mél : mairie@nailly.com

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1er mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le premier mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Madame BARDOT Florence, Maire.

Membres présents :

Mesdames : Petit - Bontems - Rey Gaucher - Santos - Mouroux

Messieurs : Soulage - Grilly - Coache - Dufresne - Montagne - Klein - Moreau - Maison

Pouvoir : Madame Goutelard à Madame Mouroux

Secrétaire de séance : Madame Mouroux

Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 14 décembre 2020 :

Madame le Maire demande au conseil municipal s'il y a des commentaires.

Monsieur Klein demande que les points de débats soient inscrits sur les comptes rendus.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

Délibération N° 2021-01

Choix de l'architecte pour les travaux de construction d'une salle d'évolution :

Monsieur Dufresne donne le compte rendu du comité consultatif bâtiment.

Trois devis ont été sollicités concernant les honoraires de l'architecte.

Madame Rey Gaucher déplore que ces devis n'aient pas été joints avec la convocation du conseil municipal.

Madame Mouroux rappelle que tous documents se rapportant à l'ordre du jour du conseil municipal doivent être transmis.

Le conseil municipal demande de reporter la décision de choix lors d'un prochain conseil municipal.

La date du 8 mars 2021 à 20H00 est retenue.

Délibération N° 2021-02

Présentation des devis pour les travaux d'aménagement acoustique de la salle du conseil municipal :

Des devis ont été sollicités pour les travaux d'aménagement acoustique de la salle du conseil municipal.

Une seule entreprise s'est rendue sur place pour effectuer ce devis.

Le conseil municipal demande la venue d'un expert acoustique avant de prendre une décision.

Délibération N° 2021-03

Choix des devis pour le contrôle des hydrants :

Madame le Maire informe que des devis ont été sollicités pour le contrôle des hydrants. A ce jour, un seul devis est parvenu en Mairie. Le conseil municipal décide donc d'attendre d'autres devis pour faire un choix.

Délibération N° 2021-04

Modification du Plan Communal de Sauvegarde :

Chaque élu a reçu le projet de Plan Communal de Sauvegarde modifié.

Monsieur Klein remarque qu'il y a beaucoup de logements vides.

Madame le Maire et Monsieur Dufresne répondent que des gens ont des propriétés dont ils ne veulent pas se séparer.

Le Conseil Municipal adopte ce projet à l'unanimité.

Délibération N° 2021-05

Création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe :

Madame le Maire explique au conseil municipal que pour palier au remplacement d'agents absents ou en congés, il convient de créer un poste d'emploi permanent pour fonctionnaire ou contractuel à raison de 35h00/semaine.

Monsieur Klein propose de recruter une personne responsable pour gérer le travail d'équipe pour les services techniques.

Monsieur Moreau exprime que le fait d'avoir un responsable serait plus simple pour gérer les absences.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la création d'un poste d'adjoint technique de 2ème classe et est invité à réfléchir sur un poste de responsable.

Délibération N°2021-06

Motion de défense des urgences et des secours :

Madame le maire expose au conseil municipal la motion de défense des urgences, refusant la suppression du "Centre 15" du SAMU de l'Yonne et plaidant pour la création d'un centre départemental unique de réception et de régularisation des appels urgents.

Madame Petit explique que cette suppression pourrait entraîner des dysfonctionnements du fait de la non connaissance du territoire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de soutenir cette motion.

Madame Rey Gaucher s'abstient pour ce vote.

Journée Nettoyage de la nature

Madame le Maire souhaite organiser une journée de nettoyage de la nature.

Cette journée sera organisée au printemps.

Monsieur Moreau propose de faire participer l'école à cette journée.

Le conseil municipal accepte sous réserve des mesures sanitaires à venir.

Affaires diverses :

Passage de la fibre :

Des travaux de piquetage sont actuellement en cours sur l'ensemble de la commune par la société Circet. Les travaux devraient être terminés fin 2021.

Ligne continue RD26 :

Madame le Maire informe qu'une demande a été faite en décembre 2020 auprès des services du Conseil Départemental, UTI de SENS, pour que la ligne continue donnant accès à la zone artisanale (entrée en face des serres) soit coupée. Les services de l'UTI viennent d'informer que cette coupure est acceptée et sera prochainement réalisée.

Mandatement FNGIR :

Madame le Maire informe le conseil municipal que pour établir le mandat correspondant au FNGIR avant le vote du budget, il convient d'inscrire au chapitre 014 les crédits nécessaires.

Le conseil municipal accepte d'inscrire à ce chapitre la somme de 112 102 €.

Bus services :

Pour faciliter vos démarches quotidiennes (retraite, impôts, recherche d'emploi, ...), le bus des services publics stationnera dans la commune, le 3ème vendredi de chaque mois de 9H00 à 12H00 sur le parking de la salle des fêtes.

Bon cadeau de Noël :

Madame le Maire informe que les bons cadeaux de Noël qui n'ont pas été retirés, ont été offerts à la bibliothèque pour l'achat de livres.

Remplacement de l'armoire froide de la cantine :

L'armoire froide de la cantine est en panne. Elle a été provisoirement remplacée par le frigo de la maison des associations. Trois devis ont été sollicités. Le Conseil Municipal a retenu le devis de la société Henriot pour un montant de 1668€ TTC et autorise Madame le Maire à signer ce devis.

SIVOS Courtois/Nailly :

Monsieur Montagne informe que les enfants du restaurant scolaire de Nailly ont rempli pendant 2 semaines des fiches de satisfaction sur les repas servis. Les résultats assez satisfaisants sont présentés au Conseil Municipal.

Questions formulées par la liste "Ensemble et Autrement" :

- Formation des élus en matière d'urbanisme, environnement, aménagement du territoire :
Madame Rey Gaucher demande s'il est possible d'organiser avec le CAUE ce type de formation pour les élus intéressés.
- Point sur l'entretien des arbres dans le village :
Monsieur Maison informe que la taille et l'élagage des arbres ont été effectués par l'entreprise Yvon BENOIT de Dixmont.
- Point sur l'entretien des chemins ruraux et sur la lutte contre le ravinement :
Madame Rey Gaucher informe que le chemin des Grands Fossés est dans un état catastrophique.
Monsieur Maison se charge d'intervenir.
- Bilan de l'épisode neige / déneigement / accès aux hameaux
Madame Rey Gaucher dit que les rues n'ont pas été déneigées.
Monsieur Maison répond que le tracteur n'était pas opérationnel.
- Accès du public aux séances du conseil municipal, autre lieu et/ou autre moyen que physique,
conformément à la loi :
Monsieur Montagne se charge d'étudier le moyen de diffuser les conseils municipaux.

Séance levée à 23H00.

Le Maire,
Florence BARDOT.





Département de l'Yonne
Arrondissement de Sens

Mairie de Nailly
89100 Nailly

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Téléphone : 03.86.97.04.73
Fax : 03.86.97.05.81
Mél : mairie@nailly.com

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit mars à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Madame BARDOT Florence, Maire.

Membres présents :

Mesdames : Petit - Bontems - Rey Gaucher - Santos - Mouroux

Messieurs : Soulage - Grilly - Coache - Dufresne - Klein - Moreau - Maison

Pouvoir : Madame Goutelard à Madame Mouroux

Monsieur Montagne à Madame Bardot

Secrétaire de séance : Madame Mouroux

Choix de l'architecte pour les travaux de construction d'une salle d'évolution scolaire :

Madame le Maire demande au conseil municipal, de statuer sur le choix de l'architecte.

Il est rappelé en pourcentage le taux des devis présentés.

Il s'ensuit un débat entre la majorité et l'opposition au sujet de l'avis émis lors du dernier comité consultatif bâtiment.

L'opposition demande au conseil Municipal que leur déclaration soit annexée au procès-verbal.

Madame le Maire propose de passer au vote.

Il est décidé du report de cette question, et que le comité consultatif bâtiment se réunira à nouveau pour avoir de nouveaux éléments.

La séance est levée à 21H00.

Le Maire,
Florence BARDOT.

